

006 9 3 0

N° UCAD/INSEPS

Dakar, le

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

RECTORAT
LE RECTEUR

Président de l'Assemblée de l'Université

03 SEP 2021

 **Edukamer**

**TESTS D'ADMISSION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE
EN SCIENCES ET TECHNIQUES DEL'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT, JEUNESSE ET LOISIR
(STAPS/JL)**

**PARCOURS SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES DE JEUNESSE ET DU
SPORT (STASEJS)
(Session Novembre 2021)**

L'Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport (INSEPS) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar organise, **du Jeudi 18 Novembre au Samedi 20 Novembre 2021**, des tests d'admission en première année de la Licence en Sciences et Techniques de l'Activité Physique et du Sport, Jeunesse et Loisir (STAPSJL), pour le **parcours Sciences et Techniques des Activités Socio-Educatives de Jeunesse et du Sport (STASEJS)**. Ces tests sont réservés aux titulaires du **baccalauréat 2020 (05 places)** et à ceux ayant obtenu le **bac en 2021 (10 places)**. Les candidats doivent être âgés de **22 ans**, au plus, au 31 Décembre 2021.

I. INSCRIPTION DES CANDIDATS

Les demandes d'inscription sont reçues au Secrétariat de l'INSEPS du **Lundi 16 Septembre 2021 à partir de 08H au Samedi 23 Octobre 2021 à 12H**. Le dossier de candidature est composé de :

- un certificat de visite et contre-visite;
- une attestation de réussite ou du diplôme de baccalauréat ;
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité;
- un Curriculum Vitae détaillé du candidat ;
- un reçu de versement de la somme de dix mille francs (10 000 F) pour frais de dossier.

II. NATURE DES EPREUVES

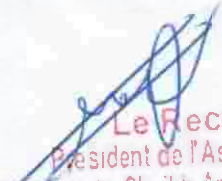
- Une épreuve de français d'ordre général noté sur vingt (20).
- Un entretien avec le jury noté sur vingt (20), **réserve aux candidats ayant obtenu la moyenne à l'épreuve de français.**

III. ORGANISATION DES TESTS

Les tests auront lieu à l'INSEPS sous le contrôle des professeurs de l'établissement.

IV. CONDITION D'ADMISSION

Pour être admis à s'inscrire en Licence 1, tout candidat devra nécessairement satisfaire à la visite médicale organisée à l'INSEPS avant le début de l'année universitaire.


Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE